

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00170 Numéro SIREN : 837 923 929 Nom ou dénomination : 3 A DEBORD
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2021 sous le numéro de dépôt 4446

Désignation de l'entreprise		SAS 3 A DEBORD		95 Route du belvédère		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				07130 SAINT ROMAIN DE LERPS			
SIRET		8 3 7 9 2 3 9 2 9 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		30/09/2020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	86 500	012		86 500	
		014	3 497	016	3 497		
	Immobilisations corporelles*	028	68 629	030	22 826	45 803	
	Immobilisations financières* (1)	040	150	042		150	
	Total I (5)	044	158 775	048	26 322	132 453	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 077	052		3 077
		Marchandises *	060	643	062		643
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	1 045	070		1 045	
		072	3 122	074		3 122	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	8 028	086		8 028	
	Charges constatées d'avance *	092	1 931	094		1 931	
	Total II	096	17 845	098		17 845	
	Total général (I + II)	110	176 620	112	26 322	150 298	
PASSIF				Exercice N NET		1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		10 130			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(8 425)			
	Provisions réglementées	140		9 945			
Total I	142		17 149				
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		102 761			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		8 103			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		22 285			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		133 149				
Total général (I + II + III)		180		150 298			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	83 749	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS 3 A DEBORD**Néant ☐**A - RESULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
30092020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	3 230
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	76 553
			217		218	61
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	8 252
	Autres produits				230	336
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	88 432
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	2 205
	Variation de stock (marchandises) *				236	119
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	27 264
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	12
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	29 281
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	698		244	939
	Rémunérations du personnel *				250	18 097
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	8 301
	Dotations aux amortissements *				254	11 052
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			262	8
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	97 275
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(8 844)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	7
	Produits exceptionnels (IV)				290	2 157
	Charges financières (V)				294	1 744
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347			300	1 489
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	(1 487)
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV + V + VI - VII)				310	(8 425)
B - RESULTAT FISCAL		Reporté en bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	8 425
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entrepris nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987	
Dédutions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Divers * dont	Créance due au report en arrière du déficit	346	1 487	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	645
					Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)	647
					Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	9 912
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **150 298 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **90 596 euros** et un total **charges** de **99 021 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-8 425 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/09/2020**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

L'application, depuis le 1er Janvier 2005, des règlements n° 2002-10 et n° 2004-06 du comité de réglementation comptable, relatifs respectivement à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes. L'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises sont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur cout de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	Impôts
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cautions solidaire M. Albin DEBORD		97 750
Cautions solidaire Mme Allison DUMESNIL (épouse DEBORD)		50 025
		147 775
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		147 775
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		147 775

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2020
Emmp. Bancaire	Nantissement du fonds de commerce en 1 ^o rang	Crédit Lyonnais 69 LYON	87 000	63 813
		TOTAL	87 000	63 813